

خطبة الجمعة



LES CATÉGORIES DE GENS
RELATIVEMENT À LA JOIE
DE L'AÏD AL-FITR

SHEIKH SALIH IBN FAWZAN AL-FAWZAN

صالح بن فوزان بن عبد الله الفوزان



دار
أقول والعلم لله

LES CATÉGORIES DE GENS RELATIVEMENT À LA JOIE DE L'AÏD AL-FITR

SHEIKH SALEH IBN FAWZAN AL-FAWZAN 

Traduit par : Abu Rabii Issam Moataz

Révisé par : Kamel Mellah

Publié par : La maison d'édition Paroles des Savants

1^{ère} édition, 05/07/2016

30 Ramadân 1437 H

حَقُوقُ الطَّبِيعِ مَحْفُوظَاتٌ

© Tous droits de reproduction réservés, nous n'autorisons pas à ce que le contenu de cet E-book soit copié, modifié, édité, publié, imprimé ou intégré sur n'importe quelle plateforme (site, forum, youtube, etc) que se soit pour un but commercial ou non. Vous pouvez tout de même partager les url du site en copiant le lien ou en partageant via les boutons (Facebook, Twitter, etc) destinés à cet effet.

* Le téléchargement est désormais autorisé pour un usage privé à condition d'être inscrit à notre site www.parolesdessavants.com ou nos réseaux sociaux [Facebook](https://www.facebook.com/parolesdessavants) et [Twitter](https://twitter.com/parolesdessavants) (si vous en possédez) afin d'être prévenu de toute erratum. Le contenu ne doit pas être modifié, édité, publié, imprimé ou intégré sur un site quelconque et celui-ci doit être remplacé si une nouvelle édition est publiée. BârakAllahou fikoum.

Pour toutes questions, suggestions ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

E-mail : parolesdessavants@hotmail.com

Site internet : www.parolesdessavants.com

Le premier sermon :

Louange à Allah Qui attribue les bienfaits et les dons ; Il a achevé pour nous le mois de ramadân et l'a fait suivre par les mois du pèlerinage vers Sa Maison sacrée. À Lui appartient le bienfait et la grâce, Il continue à faire succéder envers nous les grands bienfaits et les dons. Je témoigne que nulle divinité n'est digne d'adoration sauf Allah, Seul sans aucun associé ; et j'atteste que Mouhammed est Son serviteur et messenger -que la prière et le salut en grand nombre soient sur lui, sa famille et ses compagnons-.

Ceci dit,

Ô les hommes, craignez Allah **تعالى**, louez-Le et remerciez-Le pour le bienfait de l'islam, de la sécurité et de la foi. Remerciez-Le de vous avoir amené le mois de ramadân, de vous avoir rendus capables d'y accomplir les bonnes œuvres, de se rapprocher de Lui [par cette adoration], de l'avoir achevé pour vous en entier avec ce qu'il contient de bien et de récompenses, de degrés auprès d'Allah pour celui qui eut le succès d'utiliser ce mois dans ce qu'Allah y avait spécifié comme obéissance. L'obligation de jeûner et l'œuvre surérogatoire de al-qiyam [prière de nuit] sont des bienfaits grandioses ainsi que la récitation du Coran durant ce mois qui a un avantage en comparaison des autres mois, puisqu'il est le mois du Coran :

شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ

« Le mois de ramadân au cours duquel le Coran a été descendu » **La vache, Verset 185**

Vous avez vécu tous ces bienfaits -et la louange revient à Allah-.

Méditez, ô serviteurs d'Allah, sur la manière avec laquelle vous avez reçu et accueilli ce mois, et comment vous l'avez terminé. Celui donc qui était bienfaisant, performant lors de ce mois, qu'il reçoive donc la promesse d'Allah **سبحانه وتعالى** comme récompense, butin et élévation des degrés. Il a été attesté qu'il fut rapporté du messenger **صلى الله عليه وسلم** que trois hommes parmi ceux qui nous ont précédés s'enhardissaient dans l'adoration et ils s'y concurrençaient. Deux parmi eux décédèrent dans le sentier d'Allah [le combat, le jihad légiféré]. Le troisième survécut, puis mourut après eux sur son lit. On vit dans un songe que le troisième devançait ses deux frères martyrs et qu'il détenait un rang plus élevé qu'eux au paradis. Les compagnons furent étonnés de ce hadith : comment la récompense de celui qui meurt sur son lit dépasse-t-elle celle du martyr dans le sentier d'Allah !? Le prophète **صلى الله عليه وسلم** dit : « N'avait-il pas vécu tant et tant, prié tant et tant, atteint le mois de ramadân et l'a jeûné ? » Ils ont dit : « Si, ô messenger d'Allah. » Il dit : « Par celui qui détient mon âme dans Sa Main, il y a entre eux et lui comme il y a entre le ciel et la terre ». Ceci montre le mérite de ce mois, et que celui qui l'atteint et y œuvre dans le bien, Allah **جل وعلا** hisse ses degrés dans les délices du Paradis. Nous avons atteint ce mois et l'avons achevé. Nous devons méditer sur nos états et sur ce que nous avons fourni, et ne pas être parmi les insouciantes :

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَلْتَنْظُرْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ لِغَدٍ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ

« Ô vous qui avez cru! Craignez Allah. Que chaque âme voit bien ce qu'elle a avancé pour demain. Et craignez Allah, car Allah est parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

L'exode, Verset 18

Les gens sont joyeux lors de l'aïd, et ils sont divisés en trois catégories :

- Une première catégorie : il est joyeux lors de l'aïd parce qu'il a parachevé le mois de ramadân par le jeûne, la prière, le qiyam [prière de nuit], la récitation du Coran : il est donc content de l'avoir terminé dans l'obéissance à Allah **سبحانه وتعالى**. Allah **جل وعلا** dit :

قُلْ بِفَضْلِ اللَّهِ وَبِرَحْمَتِهِ فَبِذَلِكَ فَلْيَفْرَحُوا هُوَ خَيْرٌ مِمَّا يَجْمَعُونَ

Dis : « de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent ». **Younous, Verset 58**

« La grâce d'Allah » est l'islam, « Sa miséricorde » est le Coran : que les musulmans se réjouissent de ces deux bienfaits, par une joie de contentement et de satisfaction par l'obéissance : « C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent ».

- La deuxième catégorie : qui se réjouit de la fin du mois du ramadân, afin de manger, boire et rompre le jeûne : il n'y a pas de mal en cela. C'est une joie permise. Le prophète **صلى الله عليه وسلم** a dit : « Le jeûneur a deux joies : l'une lors de sa rupture du jeûne, l'autre lorsqu'il rencontre son Seigneur ». Il se réjouit au moment de sa rupture du jeûne du fait qu'Allah lui a permis ce qui lui était interdit pendant le jour, qu'il convoitait et dont il avait besoin. Quand cela lui devient licite, il se réjouit du bienfait d'Allah **سبحانه وتعالى**. Il reconnaît Son bienfait sur lui par le biais de cette nourriture et cette boisson dont il était privé, dont il avait besoin, puis elles lui deviennent permises. Nul doute donc qu'il se réjouit de cela, naturellement. Et c'est une joie permise.

- La troisième catégorie : qui se réjouit de la fin du ramadân, en vue de se déchaîner vers les désobéissances, les péchés, les mauvaises actions, les négligences, l'abandon des prières... Ainsi, il est tel celui qui était prisonnier pendant ce mois, puis il fut libéré à sa fin. Il part vers ses passions interdites et ce que son âme pécheresse désire. Ceci est une joie blâmable. Allah **جل وعلا** dit :

وَفَرِحُوا بِالْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَمَا الْحَيَاةُ الدُّنْيَا فِي الْآخِرَةِ إِلَّا مَتَاعٌ

« Ils se réjouissent de la vie sur terre, mais la vie d'ici-bas ne paraîtra que comme une jouissance éphémère en comparaison de l'au-delà. » **Le tonnerre, Verset 26**

Ces gens se réjouissent pour satisfaire leurs ventres, comme font les bestiaux :

بَلْ هُمْ أَضَلُّ سَبِيلًا

« Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier. » **Le discernement, Verset 44**

Ils se réjouissent pour les désirs de leurs ventres, sexes et passions. Ces gens se réjouissent pour la vie d'ici-bas alors qu'elle est éphémère et qu'ils la quitteront. Leur joie se transforme en une

tristesse, le jour de la Résurrection. Quand la mort leur arrive, ils s'attristent à cause de ce qu'ils ont perdu dans les insouciances, le suivi des plaisirs. Ce sont ceux :

أَضَاعُوا الصَّلَاةَ وَاتَّبَعُوا الشَّهَوَاتِ فَسَوْفَ يَلْقَوْنَ غِيَاً

« qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ils trouveront al-ghayy [un fleuve dans l'enfer] » **Mariam, Verset 59**

Cela ressemble à la joie de Qârûn (Coré) : quand Allah lui attribua l'argent innombrable et la fortune énorme, il s'en est réjoui avec vanité, prétention et orgueil :

قَالَ لَهُ قَوْمُهُ لَا تَفْرَحْ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْفَرِحِينَ * وَابْتَغِ فِيمَا آتَاكَ اللَّهُ الدَّارَ
الْآخِرَةَ وَلَا تَنْسَ نَصِيبَكَ مِنَ الدُّنْيَا وَأَحْسِنَ كَمَا أَحْسَنَ اللَّهُ إِلَيْكَ وَلَا تَبْغِ الْفُسَادَ
فِي الْأَرْضِ إِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْمُفْسِدِينَ

« Son peuple lui dit : « Ne te réjouis point. Car Allah n'aime pas les arrogants. Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs ». » **Le récit, Verset 76-77**

Quelle était sa réponse ?

قَالَ إِنَّمَا أُوتِيْتُهُ عَلَىٰ عِلْمٍ عِنْدِي

Il dit : « C'est par une science que je possède que ceci m'est venu ». **Le récit, Verset 78**

"Allah n'a pas de bienfait par rapport à cet argent que j'ai, c'est seulement par ma connaissance et ma science que je l'ai acquis, dans les différents gains et industries ; il provient du bénéfice de mon travail et de mon expertise ; Allah n'a pas de bienfait sur moi relativement à cela !"

Quelle était sa fin ?

فَحَسَبْنَا بِهِ وَبَدَارَهُ الْأَرْضَ فَمَا كَانَ لَهُ مِنْ فِئَةٍ يَنْصُرُونَهُ مِنْ دُونِ اللَّهِ وَمَا كَانَ مِنَ
الْمُنْتَصِرِينَ * وَأَصْبَحَ الَّذِينَ تَمَنَّوْا مَكَانَهُ

Nous fîmes donc que la terre l'engloutît, lui et sa maison. Aucun clan en dehors d'Allah ne fut là pour le secourir, et il ne pût se secourir lui-même. Et ceux qui souhaitaient d'être à sa place...) **Le récit, Verset 81-82**

c'est-à-dire ceux qui avaient dit :

يَا لَيْتَ لَنَا مِثْلَ مَا أُوتِيَ قَارُونُ إِنَّهُ لَذُو حَظٍّ عَظِيمٍ

« Si seulement nous avions comme ce qui a été donné à Coré. Il a été doté, certes, d'une immense fortune » **Le récit, Verset 79**

وَأَصْبَحَ الَّذِينَ تَمَنَّوْا مَكَانَهُ بِالْأَمْسِ يَقُولُونَ وَيَكَانَ اللَّهُ يَسْطُرُ الرِّزْقَ لِمَنْ يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ وَيَقْدِرُ لَوْلَا أَنْ مَنَّ اللَّهُ عَلَيْنَا لَخَسَفَ بِنَا وَيَكَانَهُ لَا يَفْلَحُ الْكَافِرُونَ

Et ceux qui, la veille, souhaitent d'être à sa place, se mirent à dire : « Ah ! Il est vrai qu'Allah augmente la part de qui Il veut, parmi Ses serviteurs, ou la restreint. Si Allah ne nous avait pas favorisés, Il nous aurait certainement fait engloutir. Ah ! Il est vrai que ceux qui ne croient pas ne réussissent pas ». **Le récit, Verset 82**

Voici la fin de ce genre de joie, qui est la joie pour la vie terrestre :

بِمَا كُنْتُمْ تَفْرَحُونَ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَبِمَا كُنْتُمْ تَمْرَحُونَ * ادْخُلُوا أَبْوَابَ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا فَبئسَ مَثْوًى الْمُتَكَبِّرِينَ

« de votre exultation sur terre, sans raison, ainsi que de votre joie immodérée. Franchissez les portes de l'Enfer pour y demeurer éternellement. Qu'il est mauvais le lieu de séjour des orgueilleux ! **Pardonneur, Verset 75-76**

Regardons donc, ô serviteurs d'Allah, de quoi nous réjouissons-nous lors de l'aïd. Nous espérons faire partie des deux premières classes, qui se réjouissent du bienfait d'Allah, se sont réjouis du jeûne, du qiyam, d'avoir achevé le mois dans l'obéissance à Allah ou de ce qui est permis. La joie après l'aïd est permise dans la limite de ce qui est permis : une joie où les obligations ne sont pas négligées et où les interdictions ne sont pas commises. C'est là une joie permise, mais qui ne doit pas occuper l'individu au détriment de l'obéissance à Allah **سبحانه وتعالى** ou qu'on soit parmi la troisième classe -il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah-. Chacun parmi nous connaît ses agissements et ce qu'il y a dans son âme. Nous devons donc craindre Allah **سبحانه وتعالى** et continuer sur Son obéissance.

Ce noble mois béni ne doit pas être suivi des mauvaises actions ; les péchés, les désobéissances, la perversion, les festivités de désobéissances, les danses interdites, les chansons et les instruments de musique, la négligence des prières ! Cela relève de l'ingratitude envers le bienfait d'Allah **سبحانه وتعالى** :

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ بَدَلُوا نِعْمَتَ اللَّهِ كُفْرًا وَأَحَلُّوا قَوْمَهُمْ دَارَ الْبَوَارِ * جَهَنَّمَ يَصْلَوْنَهَا أَوْ بئسَ الْقَرَارُ

**« Ne vois-tu point ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre l'ingratitude et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition ...l'Enfer, où ils brûleront ? Et quel mauvais gîte !
» Ibrahim, Verset 28-29**

Le mois de ramadân est un bienfait grandiose, nous ne devons pas le changer par les péchés, les désobéissances et les fautes. Continuons sur l'obéissance à Allah. Le Seigneur des mois est Un, Il connaît et est témoin des actions de Ses serviteurs, que ce soit pendant le ramadân ou ailleurs. Persistons donc sur l'obéissance à Allah après le ramadân, continuons sur l'œuvre pieuse comme Allah **صلى الله عليه وسلم** dit à notre prophète **جل وعلا** :

فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَكُنْ مِنَ السَّاجِدِينَ * وَاعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأْتِيَكَ الْيَقِينُ

« Glorifie donc Ton Seigneur par Sa louange et sois de ceux qui se prosternent; et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort). » Al-hijr, Verset 98-99

Qu'Allah m'accorde, ainsi qu'à vous, la bénédiction dans le Coran grandiose, qu'Il nous fasse profiter de ce qu'il contient de versets et de rappel sage. Je dis ces paroles tout en demandant à Allah pardon de tout péché, pour moi, vous et tous les musulmans. Demandez-Lui pardon, repentez-vous à Lui, Il est certes le Pardonneur le Tout-Miséricordieux.

Le deuxième sermon :

La louange revient à Allah pour Son don et Sa bienfaisance. Je Le remercie pour le succès [qu'il accorde] et pour Son bienfait. J'atteste que nulle divinité n'est digne d'adoration en dehors d'Allah, seul sans aucun associé, tout en glorifiant Sa valeur. J'atteste que Mouhammed est Son serviteur et messenger -que la prière et le salut en grand nombre soient sur lui, sa famille et ses compagnons-.

Ceci dit,

Ô les hommes, craignez Allah **تعالى**, et sachez que le mois de ramadân est un événement entièrement dans votre intérêt. C'est une épargne pour vous auprès de votre Seigneur. Regardez ce que vous y avez confié. Il sera un témoin contre vous le jour de la Résurrection si vous l'avez négligé ou bien un témoin pour vous si vous l'avez honoré par l'obéissance à Allah **تعالى** .
Continuez les bonnes actions après le ramadân. En vérité, ce mois vous entraîne au bien, il vous entraîne au jeûne et à délaisser les habitudes, il vous entraîne à la prière nocturne et à dormir moins, il vous exerce aux aumônes et à la bienfaisance, il vous exerce à réciter le Coran. Continuez donc ces bonnes œuvres. Le prophète **صلى الله عليه وسلم** a dit : « *Celui qui jeûne le ramadân, puis le fait suivre de six jours de chawwal, est comme celui qui jeûne une année* » : c'est-à-dire comme de jeûner l'année entière, puisque la bonne œuvre est multipliée par dix. Le ramadân équivaut à dix mois ; les six jours [de chawwal] sont équivalents à deux mois : c'est comme si tu avais jeûné une année ! Si tu jeûnes le ramadân, puis que tu le fais suivre de six jours de chawwal, c'est comme si tu avais jeûné une année. Tu as la récompense de celui qui jeûne une année entière ! Imaginez-vous cela -qu'Allah vous accorde le succès- ! Jeûnez ces six [jours] du mois de chawwal, à son début, milieu ou fin, séparément ou continuellement ; ce qui est important est que vous jeûniez six jours de chawwal après avoir achevé le ramadân, afin que vous receviez cette rétribution grandiose.

Et, sachez que la meilleure parole est le Livre d'Allah et que la meilleure guidée est celle de Mouhammed **صلى الله عليه وسلم** . Les pires affaires sont les inventions [en religion]. Toute innovation [en religion] est un égarement. Et tout égarement est au Feu.

Et sachez qu'Allah vous adressa un ordre qu'Il commença par Lui-même. Il dit **سبحانه وتعالى**

:

إِنَّ اللَّهَ وَمَلَائِكَتَهُ يُصَلُّونَ عَلَى النَّبِيِّ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا صَلُّوا عَلَيْهِ وَسَلِّمُوا تَسْلِيمًا

« Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète; ô vous qui croyez, priez sur lui et adressez [lui] vos salutations. » Les coalisés, Verset 56

Ô Allah, que Ta prière et Ton salut soient adressés à Ton serviteur et messenger, notre prophète Mouhammed lequel a dit : « *Quiconque m'adresse une prière (invocation), Allah lui en adressera dix* ». Ô Allah, que Ta prière et Ton salut soient adressés à Ton serviteur et messenger, notre prophète Mouhammed. Ô Allah, que Ton agrément soit sur ses califes bien guidés, les imams guidés : Abi Bakr, 'Omar, 'Othmane, 'Ali et tous les compagnons ; ainsi que sur les successeurs et ceux qui les suivent avec excellence jusqu'au jour de la Rétribution.

Ô Allah, donne la suprématie à l'Islam et aux musulmans, rabaisse l'association et les associateurs, détruis les ennemis de la religion. Ô Allah, détruis les ennemis de la religion. Ô Allah, détruis les despotes et les agresseurs parmi les mécréants, les associateurs et les apostats. Ô Allah, fais trembler leurs pieds ; fais que leur ruse retourne contre leurs cous ; et épargne de nous leurs maux, car Tu es certes capable de toute chose. Ô Allah préserve ce pays particulièrement ainsi tous les pays des musulmans généralement, ô Seigneur des univers. Ô Allah écarte de nous le mal de ceux ayant mécré, car Ton supplice est plus grand et Tu es plus dur en châtiment. Ô Allah secours Tes serviteurs monothéistes et détruis Tes ennemis athées et associateurs. Ô Allah disperse leur rassemblement et installe la discorde dans leur opinion. Ô Allah fais qu'ils s'auto-déchirent et occupe-les par eux-mêmes, car Tu es certes capable de toute chose. Tu es notre Maître :

أَنعَمَ الْمَوْلَىٰ وَنِعَمَ النَّصِيرُ

« Quel excellent Maître et quel excellent Protecteur ! » Le butin, Verset 40

Ô Allah préserve ce pays, sécurisé et tranquille ; ô Allah préserve ce pays, sécurisé et tranquille ; ô Allah préserve ce pays, sécurisé et tranquille, ainsi que tous les pays des musulmans, ô Seigneur des mondes.

رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّا إِنَّكَ أَنْتَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ

**« Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. »
La vache, Verset 127**

Serviteurs d'Allah

إِنَّ اللَّهَ يَأْمُرُ بِالْعَدْلِ وَالْإِحْسَانِ وَإِيتَاءِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ
وَالْبَغْيِ يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ وَأَوْفُوا بِعَهْدِ اللَّهِ إِذَا عَاهَدْتُمْ وَلَا تَنْقُضُوا الْأَيْمَانَ
بَعْدَ تَوْكِيدِهَا وَقَدْ جَعَلْتُمُ اللَّهَ عَلَيْكُمْ كَفِيلًا إِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُ مَا تَفْعَلُونَ

« Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez. Soyez fidèles au pacte d'Allah après l'avoir contracté et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre bonne foi]. Vraiment Allah sait ce que vous faites ! » **Les abeilles, Verse 90-91**

Mentionnez Allah, Il vous mentionnera ; remerciez-Le pour Ses bienfaits, Il vous en ajoutera ; Le rappel d'Allah est plus grand et Allah sait ce que vous faites.